

COMITE DIRECTEUR

Réunion : du lundi 16 octobre 2023 à 18H30 au siège du District à Vesoul.

Présidence : M. PRUDHON.

Présents : MM. DROIT – ENCARNACAO - FIDON – MALIVERNAY – PRETOT – TRIFIGNY.

Excusés : MM. BARREY – LANCELOT – LEMERCIER – MANGIN – VARENNES.
M. MOUGIN (salarié)

Participent : M. BARBIER – BEGEL - TAVERDET (salarié).

Philippe Prudhon ouvre la séance de ce Comité Directeur en présentant les nombreuses excuses réceptionnées.

I) Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 21 aout 2023 et informations générales :

Additif apporté au procès-verbal :

Le sujet des réunions « rentrée football féminin » de septembre 2023 n'a pas été notifié (lundi 25 septembre 2023 à 18H30 au siège du District à Vesoul).

Hormis cette remarque, aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

Coupes de Haute-Saône :

- Tirage coupes du jeudi 28 septembre 2023 à l'Hôtel du Département à Vesoul :

Lors de ces tirages, les dotations financières de l'édition 22/23 ont été remises.

A noter de nombreux clubs absents.

Compte tenu du fait que les clubs n'ont pas été avisés individuellement par courrier, ceux-ci seront invités au prochain tirage, où leur dotation leur sera remise sous réserve de leur présence personnelle.

Remerciements au Conseil Départemental pour son partenariat important et l'accueil réservé.

- Prochain tirage :

Le prochain tirage des coupes aura lieu le mercredi 8 novembre 2023, à 18H30, au show-room de l'entreprise « eaux de Velleminfroy » route de la Creuse, à Velleminfroy, nouveau partenaire du District.

Commission Départementale des Arbitres :

- Stage arbitres de rentrée seniors et jeunes :

Il s'est déroulé le vendredi 8 septembre 2023 à 18H30 à Frotey les Vesoul (PHAJ).
Bonne participation.
Echanges intéressants.
Un rappel sur l'absentéisme trop important relevé chaque week-end a été de nouveau réalisé.

- Réunion observateurs arbitres :

Elle s'est déroulée le dimanche 10 septembre 2023 :

Partie théorique de 9H00 à 12H00 au siège du District.
Observation match D1 l'après-midi.

L'ensemble des observateurs de la CDA étaient présents et seront donc habilités à observer et accompagner nos arbitres cette saison.

- Formations arbitrage D4 seniors :

Elles ont eu lieu le jeudi 5 et le samedi 14 octobre 2023 au siège du District à Vesoul.

35 personnes représentant 19 clubs ont participé aux deux formations.

Les clubs absents s'exposent aux décisions relatives au statut de l'arbitrage du District, notamment sportives : non possibilité accession aux groupes « Access D3 » lors de la phase printemps 2024 si club en infraction statut arbitrage et pas de présentation de candidat FIA avant le 31/12/2023.

Une réflexion est en cours avec le statut de l'arbitrage sur la notion de « arbitre club » et « arbitre assistant ».

- Formation candidat arbitre (FIA) :

Une session sera organisée les 17, 18 et 24 et 25 novembre 2023 au siège du District à Vesoul.

Une autre session sera organisée vraisemblablement début février 2024, en lien avec la date limite de dépôt de candidature (31 décembre 2023).

Commission Actions Techniques :

- Bilan réunions rentrée football animation septembre 2023 :

Très bonne participation des clubs aux réunions :

U13 : 79% des clubs présents

U11 : 87% des clubs présents

U7/U9 : 90%

- Bilan réunions rentrée football féminin septembre 2023 : Très belle participation, avec 80% de clubs présents.

- Réunion sections sportives :

Elle s'est déroulée le lundi 18 septembre 2023 au siège du District à Vesoul.

Cette réunion de travail a permis de faire le bilan de l'année écoulée et d'échanger sur les organisations futures des actions.

- Réunion salariés clubs :

Elle s'est tenue le lundi 16 octobre 2023 à 10H00 au siège du District à Vesoul.

8 salariés permanents de clubs ont été conviés à cette réunion d'information et d'échanges. 6 étaient présents.

- Détections/centres de perfectionnement filles et garçons :

Elles concernent les catégories U12 à U15, et seront organisées sur tout le mois d'octobre, notamment lors des vacances scolaires de la Toussaint.

Des centres de perfectionnement gardiens de but U11G ; U12G-U13G ; U12F – U13F-U14F seront également organisés.

- Modules formation éducateurs :

Les modules seront organisés au siège du District à Vesoul (liste des formations en ligne sur notre site internet).

Autres :

- Reprise formation logiciel foot clubs : dossier suivi par Laetitia Lancelot et François Fidon. Sessions de formation à programmer.

- Réunion représentants Ligue/service aux clubs :

Elle s'est déroulée le jeudi 12 octobre 2023 au siège du District.

Représentants Ligue : Amandine Ménigoz (chef de projet) – Emmanuel Saillard (membre du conseil administration).

District : Michel Malivernay.

8 clubs présents.

Un échange préalable avec Amandine Ménigoz et le Président et le Directeur Administratif a été réalisé sur le fonctionnement entre les services administratifs concernés.

Les échanges ont été constructifs avec une volonté de travail en commun sur les nombreux dossiers à mener relatifs à ce nouveau service.

Un lien d'accès direct à la plateforme des services proposés et disponibles pour les clubs, a été créé sur le site du District (voir ci-dessous) :



- Ressources humaines :

Louis Mougin a souhaité bénéficier de son congé paternité (25 jours) suite à la naissance de son fils, le 8 septembre 2023.

Le contrat d'apprentissage/formation assistant de direction option communication de Lucas Cossi a pris fin le jeudi 5 octobre 2023 au soir suite à la démission de l'intéressé.

Le contrat d'apprentissage/BPJEPS de Thomas Parmentier a pris effet le 1^{er} septembre 2023 (fin du contrat : le 30 juin 2024).

- Caisse de péréquation arbitrage :

Le Process technique a été finalisé.

Les virements des journées de championnat jusqu'au 7-8 octobre 2023 ont été réalisés ce jour.

Un calendrier de paiement sera réalisé pour les prochaines échéances.

II) Validation/composition des commissions pour la saison 2023/2024 :

Le Comité Directeur prend connaissance des modifications à apporter de la composition des commissions au titre de la saison 2023/2024 avec les éléments connus à ce jour :

Arrêts :

Bertrand Normand (commission de discipline)

Antoine Lamboley (commission actions techniques)

Noël Censi (commission partenariats extérieurs)

Candidatures :

Yvon Benincasa (membre actions techniques)

Le comité émit un avis favorable à cette candidature, en accord avec le président de la commission concernée.

Malik Kalaa Zelfa (membre commission statuts et règlements)

Le comité transmet cette candidature à la Présidente de la commission concernée pour son avis. A reprendre au prochain Comité Directeur.

Conformément au Procès-verbal du Comité Directeur 10 avril 2021, il a été rappelé le 21 août 2023 (cf Procès-verbal) l'obligation statutaire qui fixe une cotisation annuelle de 25 Euros pour chaque membre de l'association.

A cet égard, et conformément aux statuts du District, des rappels ont été effectués à l'attention des membres qui n'ont pas adressé leur règlement, au titre de la saison 2024/2025.

A cette heure, MM Cartiaux, Kadri n'ont pas procédé au règlement de la cotisation obligatoire.

Ces personnes ne seront donc plus convoquées dans la/les commissions concernées ou dans le cadre de missions se rapportant à leur commission (observateurs) à compter de ce jour et jusqu'à réception du règlement.

A noter que les frais engagés depuis de le début de saison concernant ces personnes sont mis en attente, du règlement de la cotisation.

III) Modalités fonctionnement commission sportive et développement :

Echanges autour des thèmes retenus sur la partie développement de la commission sportive.

Cinq thèmes sont retenus :

- 1) Arbitrage des matches sans arbitres officiels désignés (arbitre club)
- 2) Structuration administrative des clubs
- 3) Pratique « football loisirs »

4) Pratique féminine

5) Pratique futsal

Lesquels seront repris lors des prochaines réunions de la commission, en vue d'être proposés dans les thèmes des travaux en ateliers de l'assemblée générale d'hiver du District.

Une ouverture à des personnes de clubs désireuses de pouvoir se montrer intéressées par un ou plusieurs de ces thèmes sera proposée, en vue de pouvoir les inclure à ces réflexions et travaux, préparant également ainsi la prochaine mandature.

IV) Préparation Assemblée Générale du samedi 16 décembre 2023 :

Date fixée au samedi 16 décembre 2023 à l'espace Villon à Vesoul à partir de 9H00.

Rappel textes/Statut du District :

12.5 Fonctionnement

12.5.1 Convocation

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Président du District, à la demande du Comité Directeur ou du quart des représentants des Clubs membres de l'Assemblée Générale représentant au moins le quart des voix.

Les membres de l'Assemblée Générale sont convoqués individuellement, par voie postale ou électronique, quinze (15) jours au moins avant la date de l'Assemblée et reçoivent dans le même délai l'ordre du jour, ainsi que tous les documents s'y référant (ou l'accès pour consulter en ligne lesdits documents).

12.5.2 Ordre du jour

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est fixé par le Comité Directeur.

Les questions que les membres souhaitent inscrire à l'ordre du jour doivent parvenir au Comité Directeur au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

La présentation du budget réalisé de la saison 2022/23, ainsi que le budget prévisionnel 2023/24 seront à l'ordre du jour.

Des premiers échanges se font quant aux modalités à retenir pour les travaux en ateliers avec les clubs, notamment en lien avec les thèmes pré cités et la prochaine mandature 2024 - 2028.

La préparation de cette Assemblée Générale sera à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

V) Questions diverses :

Suite à plusieurs remontées ou remarques faites depuis le début de la saison par certains clubs et présidents de clubs, du non-respect des modalités et des procédures officielles en vigueur,

- il est fermement rappelé que le contrôle des licences reste obligatoire avant les rencontres (jeunes ou seniors toutes catégories confondues). Cela sera rappelé à tous les arbitres officiels seniors et jeunes.

Également, plusieurs remontées faites au District, par téléphone ou mails, faisant état de problèmes disciplinaires ou de faits graves survenus lors de rencontres, et non mentionnés sur la feuille de match, n'ont pas permis l'ouverture de procédures faute d'éléments et de rapports écrits.

- il est rappelé en la matière, qu'une procédure ne peut être transmise et éventuellement ouverte par la commission de discipline, qu'à partir de rapports écrits, rédigés par les arbitres officiels ou bénévoles arbitrant en l'absence d'arbitre officiel, ainsi que des rapports émanant des clubs en présence, ainsi que de rapports demandés par la commission de discipline.

Il reste toujours aléatoire de prendre en considération des remarques et remontées même écrites, provenant de « spectateurs » ou de membres d'autres clubs qui seraient présents au match, mais qui ne peuvent pas en l'espèce apporter des éléments tangibles ou de nature à pouvoir conduire à des sanctions.

- Comité Directeur : lundi 27 novembre 2023 à 18H30.

L'ordre du jour du comité étant épuisé, et aucun membre ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 21H00.

Le Président du District,
Philippe PRUDHON

Le Directeur Administratif,
Raphaël TAVERDET